

Interpellation : Prilly, ville en santé, quelle suite ?

En juin 2024, Prilly obtenait le label ville en santé. Ce label, attribué par UNISANTE, vise « les mesures prises touchant des thématiques telles que la politique agricole urbaine, les plans de restauration collective permettant une alimentation durable, les campagnes de prévention et d'éducation contre le harcèlement de rue ou encore des actions en faveur des seniors et des enfants ainsi que des programmes de promotion de l'activité physique. »¹ La ville de Prilly a déjà mis en place plusieurs actions dont, pour les seniors, quartiers solidaires ainsi qu'un préavis proposant un projet de « développement d'une politique d'action sociale communale de Prilly : « Enrichir la vie de quartier, par et pour les habitant-e-s ». »²

Face au vieillissement de la population vaudoise (le 19% de la population aura plus de 65 ans en 2030 et le 21% en 2040)³ le Canton de Vaud développe actuellement un programme s'intitulant « Vieillir 2030 », centré sur différents projets sanitaires et sociaux spécifiques aux personnes âgées. Dans ce contexte, plusieurs problèmes découlant de nos modes de vie sont relevés : diminution de l'implication sociale, solitude, isolement et atteintes sur la santé physique et sociale. Nos sociétés locales le constatent, puisque de moins en moins de personnes s'y intéressent. L'Association d'entraide familiale, par exemple, cherche régulièrement des bénévoles pour les transports ou la ludothèque.

Dès lors, le PS/IG demande à la Municipalité

- Quelles sont les actions qu'elle pourrait mettre en place, à moindre coût, afin de stimuler la participation des citoyens aux différentes activités bénévoles locales ?
- A-t-elle pensé à des actions spécifiques ciblant les personnes qui arrivent en âge de retraite et qui, du coup, ont sans doute plus de temps libre ?

Nous remercions la Municipalité de ses réponses et vous prions d'agréer, Mesdames et Messieurs les Conseillers, nos salutations.

Olivier Pilet et consorts



PS/ig/17.3.2025/op

¹ <https://www.unisante.ch/fr/unisante/actualites/unisante-attribue-label-commune-sante-ville-lausanne>.

² Préavis 07-2023, novembre 2023.

³ Brochure « favoriser le bien vieillir », DSAS, 2023, p. 5.